



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1099

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

13 DECEMBRE 2018

✚ HOMMAGE A FRANCOIS QUINIOU



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris samedi le décès de François Quiniou, à l'âge de 88 ans.

Arrivé en 1958 en tant que directeur d'école à Illiers-Combray, il fonde le club de handball de l'Université Populaire d'Illiers la même année. Sa passion et son engagement pour la discipline l'amèneront à devenir Président du comité d'Eure et Loir de Handball, de 1970 à 1982. Il sera également Président de la Ligue du Centre-Val de Loire pendant près de 20 ans, de 1974 à 1995.

François a consacré sa vie au sport et plus particulièrement à notre discipline, et nous ne le remercierons jamais assez pour tout ce qu'il a apporté au handball et à la Ligue du Centre-Val de Loire.

Nous tenons à présenter toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.



Photo du 3 septembre 2016 prise à l'AG de la Ligue : Michel BARBOT, Jean-Luc BORDET, Daniel GOUGEON, François QUINIOU, Pierre-André PONS

1. INFOS L.C.V.L.H.B.

SYNTHESE DU CA DU 8/12/18

Etaient présents :

Michel BARBOT, Daniel GOUGEON, François MEDIAVILA, Bénédicte BARICAULT, Daniel VILLAIN, Chantal BERTRAND, Sophie POSTIC, Annie ADAM, Nathalie MAKSIMOV, Michel SAULNIER, Marie France DURAND, Joël VILLAIN, Mathieu DELHAYE, Benoit GUILLON, Marc PONS, André DHUIVONROUX, Claude DELORME, Annick LAIZEAU, Bilyana VASILEVA, Jean Claude MOREAU, Olivier WEBER, Camille BOULLARD, Jérémie PERRIN, Jonathan MOUTON et Stéphane NICOL.

Excusés :

Pascal GAUTHIER, Bruno LEBLOND, Dominique AUTENZIO, Jean Luc BORDET, Antoine GOURDON, Michèle GRAS, Sandrine MBEMBA et Carole PROSPER.

Absente : Nathalie DELARUE

Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique des éléments abordés lors du CA :

1 / POINT DE SITUATION DES COMITES

Comité 45 : Le comité a des soucis avec 2 clubs et a enregistré 100 licences de plus que la saison dernière à la même date.

Comité 41 : Pas de représentant du comité au CA.

Comité 37 : Le CD 37 a acquis un minibus.

Comité 36

La structuration du comité se poursuit. Il va obtenir un cap asso (aide du Conseil Régional) pour soutenir le poste du CTF.

Comité 28 : Le comité a enregistré 80 licences de moins que la saison dernière à la même date.

Le nouveau club de Luisant est affilié et a engagé des équipes en compétition.

Claude Delorme souhaite que les aides allouées aux nouveaux clubs traditionnels soient les mêmes que celles allouées aux clubs satellites.

⇒ Le CA échange sur cette demande et décide d'aligner les 2 dispositifs sur les clubs satellites et traditionnels sur les licences, engagements et affiliation pour la part "ligue"

⇒ Chaque comité va questionner son conseil d'administration pour savoir s'ils font de même sur la part "comité"

Claude Delorme soulève aussi les aides en matériel qui ne sont allouées qu'aux clubs satellites à ce jour à partir de la 2^{ème} saison.

⇒ Le CA échange sur cette demande et décide de conserver le dispositif actuel sur les aides en matériel

Le CD 28 va acquérir un minibus.

Comité 18 : Jérémie Perrin présente les points concernant le comité 18 en l'absence de représentants de ce comité

- ✓ Le comité s'est fortement investi dans les dispositifs de valorisation de l'Euro féminin
- ✓ 2 clubs sont en cours de création
- ✓ Les suivis des JAJ du comité vont être lancés

2 / POINT DE SITUATION DES COMMISSIONS

CMCD

André Dhuivonroux présente un point de situation de la CMCD des clubs nationaux :

- ✓ Inquiétude de la part d'André car les éducateurs diplômés ne rentrent pas dans le décompte des obligations pour les écoles d'arbitrage
- ✓ Inquiétude pour le décompte des arbitrages des JAJ
- ✓ Inquiétude pour les entraîneurs diplômés qui ont muté et qui ne seraient pas pris en compte dans la CMCD du nouveau club (sauf si accord du club quitté avant le 31/12/2018)

André évoque le nombre important de conventions (plus de 60) qui empêche la hausse du nombre d'équipes et de licenciés.

André évoque le classement des salles qui pose problème, notamment dans le comité 41.

COC

Benoit Guillon informe le CA :

- ✓ De la possible réforme des championnats nationaux jeunes (- 18 M et - 17 F) avec une forte diminution du nombre d'équipes concernées (64 clubs en garçons et 64 clubs en filles au plan national)
- ✓ De la volonté fédérale de mettre en place une compétition nationale de beach (qui amènerait chaque ligue à présenter une équipe masculine et féminine adultes pour participer aux finalités nationales des 22 et 23 juin 2019)
 - ⇒ La ligue doit se positionner quant à la création ou non de ses équipes et du mode de sélection pour assister à ces finales nationales (avant février 2019)
 - ⇒ Le CA décide d'organiser un événement en mai 2019 pour accueillir des équipes en support d'une détection pour l'événement national (à voir sur Châteauroux)
- ✓ De l'organisation des compétitions territoriales et notamment des difficultés à gérer le - 18 masculin territorial avec l'organisation en parallèle d'une compétition - 17 dans le comité 28

Discipline

Michel Saulnier évoque le fonctionnement de sa commission et informe le CA que le CD 18 va rejoindre la commission territoriale.

Mathieu Delhaye évoque le fait qu'il est important que tous les arbitres T3 gèrent leurs rapports disciplinaires en utilisant Ihand.

Réclamation-litiges

Daniel Villain informe le CA que la commission n'a pas eu nécessité de se réunir car les réclamations reçues n'étaient pas recevables.

Qualifications-licences

Annick Laizeau informe le CA que la ligue a enregistré environ 2 000 licences de plus que l'année dernière à la même date.

Le CA échange sur la gestion des licences qualifiées avant le 31 juillet (remise aux clubs de 2 € pour chaque licence compétitive enregistrées avant le 31/07). Le CA souhaite maintenir le dispositif pour la saison 2018-2019. La question sera soumise au vote de l'AG de mai 2019 pour la saison 2019-2020.

3 / POINT SUR L'ARBITRAGE

Mathieu Delhaye présente le fonctionnement de la CTA et différentes propositions pour l'avenir :

- ✓ Sur la question des désignations
- ✓ La gestion des JAJ
- ✓ La formation des arbitres
- ✓ Les suivis des arbitres
- ✓ Nécessité d'aligner le niveau des indemnités des arbitres entre les comités

Le CA évoque la formation des officiels de table qui peut désormais être portée par la ligue. Des sessions de formation seront mises en place pour que tous les clubs devant faire face à ce problème d'officiels de table et souhaitant former des bénévoles intéressés par cette fonction.

Mathieu évoque la nécessité de rédiger un règlement intérieur véritablement territorial à la demande de la FFHB. Il y travaille

Mathieu présente le projet de formation des juges superviseurs de niveau T3 qui serait mise en place à l'échelle des comités. A ce jour, une quinzaine de personnes est intéressée pour suivre cette formation. Le CA échange sur un accès gratuit à cette formation pour l'ensemble des stagiaires. Le CA décide d'imputer cette formation sur le budget de la CTA et donc de rendre l'accès gratuit aux stagiaires.

4 / SERVICE COMMUNICATION : ETUDE DU PARTENARIAT PRIVE

Camille Boullard présente un point d'étape sur les avancées en matière de recherche de partenariats privés :

- ✓ Contact pris avec le Crédit Agricole → partenariat difficile à instaurer car le découpage régional est très complexe pour cette banque
- ✓ Contact pris avec le Crédit Mutuel → possibilité de partenariat
 - Soutien sur un dispositif "50-50" qui présente des intérêts pour les clubs et ses licenciés
 - Soutien aux actions de la ligue :
 - ✚ Fléchage d'aides vers les jeunes qui s'engagent (JAJ)
 - ✚ Fléchage d'aides vers les sections baby hand, hand ensemble, hand fit
 - ✚ Fléchage d'aides vers les nouveaux clubs
- ⇒ Possibilité de signer la convention de partenariat lors de l'AG de ligue du 25 mai 2019
- ✓ Un équipementier nous a contactés pour nous proposer une convention sur 3 ans sur une marque textile avec la notion d'exclusivité pour les équipements des sélections ligue et du pôle espoirs féminin
- ✓ Contact pris avec la chaîne hôtelière "Ibis" qui nous propose une offre intéressante en matière d'accueil en nuitée pour des stagiaires que l'on pourrait accueillir dans le cadre de la mise en place du futur titre 4

5 / SERVICE FORMATIONS : POINT SUR LA NOUVELLE ARCHITECTURE DE FORMATION

Olivier Weber présente au CA :

- Un point d'étape sur les formations en cours (16 cursus pour environ 220 stagiaires)
- Les travaux en cours sur la mise en place de la nouvelle architecture de formations (titre à finalité professionnelle – TFP)

Olivier évoque la poursuite du partenariat avec le CREPS qui pourrait prendre la forme de la mise en place d'un parcours bi-qualifiant (BPJEPS – TFP).

Dans le cadre de la mise en place du futur TFP, il pourrait être intéressant de proposer aux jeunes des centres de formation des clubs de haut niveau une entrée en formation en formation continue.

Olivier souhaite organiser des réunions d'informations sur la mise en place du TFP de niveau 4 dans chacun des 6 comités à partir de janvier 2019.

6 / QUESTIONS DIVERSES

Point sur les nouveaux bureaux de la ligue

Michel Barbot informe le CA que le permis de construire a été délivré par la Mairie de Saran. L'affichage obligatoire sur site a été réalisé ce jour.

Mise en place du compte personnel de formation (CPF)

Stéphane Nicol informe les membres du CA que les salariés des clubs, comités et de la ligue doivent ouvrir leur CPF avant le 31/12/2018.

Question de l'utilisation de la colle en lien avec Gest'hand

Sophie Postic évoque le problème de l'utilisation de la colle dans de nombreux gymnases et la notification dans gest'hand pour la conclusion de rencontre.

Le prochain CA de la ligue aura lieu à Fleury les Aubrais le 23/03/2019.

Michel BARBOT, président de la LCVLHB

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ MODIFICATIONS DE RENCONTRES – MATCHS REPORTES OU AVANCES OU INVERSEES

- * AS LEVROUX VALENCAY – US SELLOISE en T-15F Niv 2 PG du 17 Novembre 18 (date initiale)
Reporté au Dimanche Décembre 18 à 16H00
- * ASHB BREZOLLES –HBC VALLEE D’AVRE en T-15F Niv 2 PA 17 Novembre 18 (date initiale)
Reporté au Mercredi 12 Décembre 18 à 17H30
- * BEAUGENCY – AS TRAINOU en T-15F Niv.2 PD du 10/11 Novembre 18 (date initiale)
Reporté au Samedi 5 Janvier 19 à 15H00
- * EB ARDENTES – ASPTT CHATEAUROUX en R3M PB du 19/20 Janvier 19 (date initiale)
Avancé au Samedi 12 Janvier à 21H00
- * ECO ST HILAIRE – A EPERNON en T-18F Niv.2 PD du 10/11 Novembre 18 (date initiale)
Reporté au Samedi 22 Décembre à 16H00
- * HBC VOUVRILLON – ESVI VEIGNE en T-18M Niv2 PA du 8 Décembre 18 (date initiale)
Reporté au Dimanche 6 Janvier 19 à 14H00

✚ TABLEAU RECAPITULATIF DES MATCHS A REPORTER

Matchs non joués suite à la journée de mobilisation Nationale du Samedi 17 Novembre

CHAMPIONNAT	RENCONTRE		COMMENTAIRE
T-18M Niveau 1 PB	CO VERNOUILLET	ASPTT CHATEAUROUX	23 Février 19 (horaire à saisir)
T-18M Niveau 2 PA	LANGAIS CINQ MARS	AS PAYS DE RACAN	**En cours

*Attention ! En rouge, les clubs n'ayant rien fait à ce jour sur Gest'Hand. Merci à ces derniers de bien vouloir faire le nécessaire TRES RAPIDEMENT avec l'accord préalable du club adverse afin de communiquer à la CTA et à la CDA les nouvelles conclusions pour la désignation des Arbitres.

**En attente d'avis du club adverse.

✚ AMENDES POUR RETARD DANS L'EXPORT DE LA FEUILLE DE MATCH

WEEK-END DU 1^{er}/2 DECEMBRE 2018

Conformément à l'Article 9B du Règlement Général des Championnats de la L.C.H.B., une pénalité de :

Sanction : * feuille de match électronique non exportée avant minuit pour les rencontres programmées le samedi et avant 20 heures pour les rencontres programmées le dimanche : Amende de **10 Euros**.

* exportée au delà du 3ème jour ouvrable suivant la rencontre : Amende de **30 Euros**.

Championnat	Match	Affiliation	Club	Total
T-18M Niveau 2 PB	CHATEAU VALLIERE – USE AVOINE BEAUMONT	37039	CHATEAU LA VALLIERE	10€
T-18F Niveau 2 PC	VAL SOLOGNE – SMOC ST JEAN DE BRAYE	45051	VAL SOLOGNE	10€

3 COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

✚ COMPTE-RENDU DE LA VISIOCONFERENCE DU 5/12/18

Présents : Mathieu DELHAYE, Marie-France DURAND, Joël VILLAIN, Laurent CARNEAU, Fabrice CHOFFY, Jean-Louis MONTEIRO, Ridouane MESQAH.

Excusés : Jean-Yves DANCHAUD, Jean-Claude TUBEUF, Éric DA COSTA.

Absents : Stéphanie LEFEVRE, Antoine GOURDON.

La Commission Territoriale d'Arbitrage s'est réunie en visioconférence le mercredi 5 décembre de 18h30 à 20h30

L'ordre du jour était :

- Point sur les 25 suivis effectués depuis le début de saison
- Profil T1-N pour la saison 2019-2020
- Désignation sur le Trophée du souvenir de l'US Orléans du dimanche 6 janvier 2019
- Mise en place de la formation Juge Superviseur Territoriale 3
- Recyclage des Juges Superviseur Territoriaux T2/T1

Tous ces points ont été traités.

Point sur les 25 suivis effectués depuis le début de saison :

Marie-France DURAND explique que 25 suivis ont été réalisés depuis le début de saison. Sur ces 25 suivis, tous les JAJ T1 ont été vus et 95% des arbitres T2 dits à potentiel et incarnant le renouvellement de notre élite T1 ont également été vus. Certains profils ont été suivis 2 fois depuis septembre.

Suite à ce point et après accord entre les JST, un binôme T2 intègre dès à présent le groupe des JA T1 étant donné ses performances, suivis et disponibilités. Ce binôme sera contacté par le président de la CTA pour leur apprendre cette promotion et les féliciter. Un mail sera également fait au club du binôme ainsi qu'au président de la CDA de ces 2 arbitres pour information.

Profil Juge Arbitre T1-N pour la saison 2019-2020 :

Les Juges Superviseurs Territoriaux échangent ensuite sur les profils d'arbitres T1 vers le T1-N que la CTA pourrait proposer au secteur CCA Sud-Ouest en septembre 2019. A ce jour, 4 binômes présentent ce profil mais cela reste encore fragile. Il reste 6 mois pour amener ces binômes à ce niveau de performance.

Désignation sur le Trophée du souvenir de l'US Orléans du dimanche 6 janvier 2019

Le club de l'US Orléans a sollicité la CTA afin de disposer d'arbitres pour son Trophée du souvenir du dimanche 6 janvier 2019. La CTA répondra positivement à cette demande et il est décidé de solliciter les 4 binômes à potentiels avec profil T1 voir T1-N. Un mail sera adressé à ces 4 binômes afin de connaître leur disponibilité et réponse.

Le président de la CTA contactera le club de l'US Orléans dès que les binômes seront connus et validés. Les binômes désignés seront accompagnés durant cette journée par un juge superviseur territorial. La commission essaiera de filmer les prestations des arbitres afin de débriefer dès la fin de la rencontre sur les points forts et points à améliorer des binômes dans le cadre leur progression.

Mise en place de la formation juge superviseur territorial 3 :

Laurent CARNEAU communique sur le travail qu'il a effectué avec Olivier WEBER sur la formation du juge superviseur territorial pour le suivi des arbitres T3. Les élus, présidents de CDA, membres de la CTA ont été sollicités afin de remonter des profils. A ce jour, une quinzaine de personnes serait intéressée par cette formation. La date et l'organisation de cette formation sera communiquée aux intéressés rapidement (Présentation à faire au CA Ligue du samedi 8 décembre 2018).

Recyclage des Juges Superviseurs Territoriaux T2/T1 :

La CCA remettra l'ensemble des JST en mode inactif au 15 décembre 2018. A cette date, plus aucun JST ne pourra être activé dans Gesthand sans avoir fait un « recyclage » comme cela se fait pour les JA, Entraîneurs, Officiels de table notamment. Afin de ne pas pénaliser les JST et de répondre rapidement à une réactivation dans Gesthand, il est décidé, comme cela a pu se faire en janvier 2016 sur le Trophée du souvenir, de réunir les JST (T1/T2) pour recyclage sur le Trophée du souvenir de l'US Orléans version 2019.

Laurent CARNEAU va se rapprocher d'Olivier WEBER afin de connaître les modalités d'organisation de cette journée de « recyclage ». La communication auprès des JST T1/T2 se fera dès que tout sera calé. Ce sera également l'occasion de réunir les JST dans un cadre convivial.

L'ordre du jour épuisé, la visioconférence est clôturée à 20h30.

DELHAYE Mathieu - Président de la Commission

4 COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

REUNION DU MERCREDI 19 DECEMBRE 18

La Commission Territoriale de Discipline de la Ligue du Centre Val de Loire se tiendra :
Le MERCREDI 19 DECEMBRE 2018 à 19 H 00 à Fleury les Aubrais et en visioconférence
Ordre du jour : 1 dossier Comité 45 et 4 dossiers LCVLHB

5 INFOS F.F.H.B.

2EME PHASE CHAMPIONNAT ET CHALLENGE DE FRANCE -18 ANS FEMININS

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Niveau Haut)	
	Poule 2
1	LA ROCHE/YON HB
2	ENTENTE JOUE/BLERE
3	MERIGNAC HB
4	FELINE HB ACADEMIE (Fleury)
5	PERIGUEUX HB POUZAUGES VENDEE HB
6	POUZAUGES VENDEE HB

CHALLENGE DE FRANCE (Niveau Bas)	
	Poule 6
1	UNION SPORTIVE VENDOMOISE HB
2	E VIERZON/BOURGES HB18
3	CSA KREMLIN BICETRE
4	HANDBALL BRIE 77 ES MONTGERON
5	ES MONTGERON
6	AS VOLTAIRE CHATENAY MALABRY

6 DIVERS

FLEURY LOIRET HB



Le calendrier des matchs des Panthères est désormais connu jusqu'en Mars 2019, et la billetterie est disponible pour les prochaines rencontres à domicile : Dijon (dim. 30/12), Paris (dim. 6/1) et Saint-Amand-Les-Eaux (dim. 20/1).

**PROFITEZ SANS ATTENDRE DES OFFRES DE NOEL !
Packs 2 Matches pour 12 € ou 3 matchs pour 17 € !**

Dimanche 30 décembre à 16h00 - FLHB / DIJON

Dimanche 6 janvier à 17h00 - FLHB / PARIS

Dimanche 20 janvier à 17h00 - FLHB / SAINT-AMAND-Les-Eaux

Vous ne pouvez assister qu'à deux des trois rencontres ? : Composez votre pack 2 matchs à 12 € !

Vous souhaitez participer aux trois matchs ? : Profitez du pack 3 matchs à 17 € !

Les tarifs des Packs s'entendent hors frais de réservation en ligne (1 €). Billet à conserver pour les matchs choisis et à présenter à l'entrée. Gratuit pour les -10 ans (billet à récupérer à l'entrée, sur présentation d'un justificatif d'âge). Placement libre (hors tribune officielle, espace abonnés,...)

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER 2018-19 ACTUALISÉ : [CLIQUEZ ICI](#)